

4251

C I L S S

Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel

**Rencontre des Experts des cadres nationaux de concertation pour la
promotion des échanges des produits de l'élevage des pays du couloir central
(Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali)**

- Ouagadougou, 16, 17, 18 Mai 1994 -

Communication du Burkina Faso

C I L S S

Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel

**Rencontre des Experts des cadres nationaux de concertation pour la
promotion des échanges des produits de l'élevage des pays du couloir central
(Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali)**

- Ouagadougou, 16, 17, 18 Mai 1994 -

Communication du Burkina Faso

L'économie du Burkina Faso repose essentiellement sur l'Agriculture et l'Elevage. L'élevage plus particulièrement contribue pour près de 12 % au PIB.

Malgré les efforts immenses fournis par les pouvoirs publics, malgré les contributions considérables des partenaires au développement, les résultats provenant de l'élevage durant les dix dernières années sont restés nettement en deçà des attentes aussi bien de l'Etat, des producteurs que de tous les intervenants de la filière bétail/viande.

Les raisons de cet état de chose tiennent aux multiples contraintes intérieures et extérieures rencontrées par les éleveurs dans la commercialisation de leurs produits.

C'est cette situation qui a conduit le Burkina Faso à l'instar des autres pays du couloir central de l'Afrique de l'Ouest à adopter le Plan d'Action de Nouakchott y compris la création des cadres nationaux de concertation pour la promotion des échanges des produits de l'élevage en vue de la relance de la commercialisation du bétail/viande dans la sous-région.

En attendant sa formalisation juridique prochaine, le cadre national de concertation au Burkina Faso a beaucoup oeuvré de concert avec tous les intervenants de la filière à savoir l'administration, le privé, les ONG en vue de la recherche de solutions appropriées au problème de la commercialisation.

Malgré certains acquis, beaucoup reste à faire dans un certain nombre de domaines qui va nécessiter un appui financier de la part de nos partenaires au développement.

Fort heureusement, la dévaluation du FCFA intervenue récemment ouvre de belles perspectives pour les exportations du bétail burkinabé, en même temps qu'elle lance un défi à l'ensemble des pays sahéliens producteurs de bétail/viande quant à leur capacité réelle de pouvoir approvisionner régulièrement les pays côtiers en produits d'élevage de qualité et à moindre coût.

Au nombre des principales contraintes identifiées par le Burkina Faso dans la commercialisation des produits de l'élevage figurent en bonne place les aspects liés à :

1. la rationalisation de la commercialisation ;
2. la réduction des obstacles dans le transport et les infrastructures ;
3. la rationalisation et coordination des systèmes d'information sur les marchés
4. la suppression des entraves administratives et réduction des coûts correspondants ;
5. l'harmonisation des politiques de commerce extérieur.

I. LES ACQUIS

Les acquis dans les cinq domaines ci-dessus cités se présentent ainsi qu'il suit :

1. Rationalisation de la commercialisation

1.1. Organisation de professionnels

- Le niveau assez élevé d'organisation des unions départementales des groupements villageois de la Province du Soum s'est traduit entre autres par l'organisation de la première foire pastorale à Djibo avec l'appui du cadre national de concertation pour la promotion des échanges des produits de l'élevage. Les retombées de cette foire pour lesdits groupements sur le plan des échanges ont été assez positives.
- Un groupe d'éleveurs très préoccupés des difficultés d'écoulement de leur bétail s'est organisé récemment avec l'appui de l'Etat en l'occurrence l'Office National du Commerce extérieur (ONAC), membre du cadre national de concertation, pour effectuer un voyage de prospection du marché dans les pays côtiers. Il s'agit là d'une prise de conscience grandissante des éleveurs pour rechercher eux-mêmes des solutions à leurs problèmes.
- A l'issue des tournées de sensibilisation des opérateurs économiques du secteur bétail/viande que le cadre national de concertation a pu rencontrer dans un certain nombre de marchés à bétail, nous avons pu constater le dynamisme de certaines associations ou syndicats de courtiers ou commerçants dans la recherche de solutions à certains de leurs problèmes tels le transport, les formalités administratives, les taxes.

Il n'existe pour l'instant, à ce sujet, aucune structure nationale au Burkina Faso.

1.2. L'accès au système financier

L'élevage dans son ensemble et plus particulièrement la commercialisation des produits de l'élevage, le bétail/viande notamment représente pour les banques un domaine d'intervention à hauts risques. La prédominance du système traditionnel en élevage lié au taux élevé d'analphabétisme de ses acteurs ne favorise pas l'accès des opérateurs économiques du secteur aux banques et ce, malgré la tenue de journées de réflexion organisées entre autres sur la question avec le concours des banques.

2. **Réduction des obstacles liés aux transports et infrastructures**

2.1. Transport routier

- Accord entre l'UNTRB (Union Nationale des Transporteurs Routiers du Burkina Faso) et le SNTB (Syndicat National des Transporteurs Routiers du Burkina Faso) fixant le prix du transport du bétail entre les principaux marchés à bétail du Burkina Faso et Abidjan en Côte d'Ivoire.
- Création d'une société de convoyage, la SOCIBV (Société pour le Commerce International du Bétail et de la Viande) qui a contribué énormément, non seulement à alléger les frais sauvages mais également à résoudre le problème crucial du transport même du bétail. Une bétailière de 20 Tonnes à double niveau pour le transport des petits ruminants est en voie d'acquisition.
- Création de la société "Les 2R" dont les attributions essentielles résident dans le transport du bétail, la jonction par la route entre les zones d'élevage et les rails en direction de la Côte d'Ivoire. La mise en service prochaine de la gare ferroviaire de Kaya située à la limite des provinces du Sahel productrices de bétail facilitera donc cette liaison Route-Rail.

2.2. Transport ferroviaire

- La privatisation en cours de la gestion de la SCFB (Société des Chemins de Fer du Burkina) Kaya-Abidjan ouvre des perspectives heureuses pour le transport du bétail dans la mesure où cela contribuera à :
 - * moderniser les infrastructures,
 - * réduire le temps de voyage,
 - * réduire les mortalités en cours de route.
- Des démarches ont été entreprises auprès du Ministère des Transports, auprès de la Direction de la SCFB (Société des Chemins de Fer du Burkina) pour la

mise en service diligente de la gare de Kaya pour le transport du bétail sans rupture jusqu'à Abidjan.

3. Rationalisation et coordination des systèmes d'information sur les marchés

3.1. Collecte des informations commerciales :

- Grâce au concours de la Cellule de Statistiques Animale (CSA) du ministère de l'Agriculture et des Ressources animales, une dizaine de marchés à bétail du Burkina Faso sont régulièrement suivis et les informations commerciales y afférent, à savoir l'offre, les prix et leurs variations sont collectés tous les jours de marchés.
- En coordination avec le CILSS, le cadre national de concertation reçoit régulièrement des informations commerciales (prix et offre) du marché de Port Bouet d'Abidjan. Il s'agit là d'une innovation qui intéresse au plus haut point nos opérateurs économiques jusque là guidés par le système traditionnel d'information lent dans la transmission des données quelques fois partiales et très souvent partielles.

3.2. Diffusion des informations commerciales

- Depuis plus d'une année, diffusion par les médias (quotidien Sidwaya, radio rurale en 3 langues nationales et le Bulletin de l'Agence d'Information du Burkina (AIB) toutes les semaines, des informations commerciales collectées dans les principaux marchés à bétail du pays ;
- La diffusion des données commerciales du marché de Port Bouet d'Abidjan se fait par voie d'affiche dans les 30 Services Provinciaux des Ressources Animales (SPRA), auprès des projets d'élevage et ONG oeuvrant dans le domaine de l'élevage.

4. Suppression des entraves administratives et réduction des coûts correspondants.

- En matière d'allégement des procédures administratives ;
- En matière de réduction des taxes ;
- En matière d'assainissement des services de contrôle ;
 - * suppression de toutes les taxes à l'exportation,
 - * réduction des postes de contrôle fixes qui sont passés de 24 à 4 ;

- * institution du guichet unique ;
- * le service de convoyage contribue à réduire les taxes sauvages sur l'axe Ouagadougou-Abidjan.

5. Harmonisation des politiques de commerce extérieur

Le comité technique en se basant sur les conclusions du séminaire d'Abidjan sur les productions animales et politiques du commerce extérieur en Afrique de l'Ouest et du Centre , enjeu d'une action régionale concertée note :

- Le manque d'engagement politique des Chefs d'Etat des pays du couloir central pour asseoir une politique régionale de commerce extérieur.

II. LES MESURES A PRENDRE

1. Rationalisation de la commercialisation

1.1. Organisation des professionnels

- Convention d'une assise nationale en vue de la mise sur pied d'une association nationale des commerçants-exportateurs de bétail/viande.
- Création d'une chambre de métiers du bétail/viande.
- Tenue de séminaires de formation des exportateurs de bétail et de la viande dans les domaines de l'assurance et des techniques de gestion des exportations.

1.2. Accès au système financier

- Mise en place d'un fonds de développement de l'élevage ;
- Organisation de séminaires de formation sur les conditions d'accès au crédit des opérateurs économiques du secteur, à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso,
- Tournées de sensibilisation et d'information des exportateurs de bétail avec le concours des banques sur les systèmes en vigueur de rapatriement des recettes d'exportation.

2. Réduction des obstacles liés aux transports et infrastructures

- Accroissement de la disponibilité des wagons bétailières (par acquisition de nouveaux ou transformation des wagons existants) ;
- Acquisition par la SCFB de wagons frigorifiques pour le transport de la viande ;
- Aménagement de parc et de quai d'embarquement pour le bétail à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou ;
- Réduction par la SCFB du temps d'attente avant le départ et du délai de route.

3. Rationalisation et coordination des systèmes d'information commerciale

3.1. Collecte des informations

- Appui technique et financier du service de statistique animale chargé de la collecte d'informations justes ; collecte des données dans toutes les frontières de sortie du bétail.
- Appui financier et logistique du cadre national de concertation en vue de lui permettre la vérification des informations collectées et l'utilisation par les opérateurs économiques des données diffusées.
- Appui technique et financier à l'ONAC dans le cadre de son projet de connexion au réseau international des systèmes d'information marketing auprès du centre de Commerce International en vue de connaître les prix, les tendances et la demande du marché mondial en ce qui concerne les produits animaux ;
- Création d'un centre régional de collecte et de diffusion des données sur la commercialisation des produits de l'élevage.

3.2. Diffusion des informations

- Maintien et consolidation de la diffusion des informations commerciales par les médias (Sidwaya, AIB, radio rurale), extension à la TV et à la langue française à la radio ;
- Publication desdites informations provenant des marchés à bétail dans le nouvel hebdomadaire en mooré "Wekré" (Ecllosion).
- Maintien et soutien à la lettre de l'ONAC ;

- Confection d'un répertoire des exportateurs du bétail et de la viande, ~~particuliers~~ ou groupements avec leur capacité d'exportation, les espèces animales intéressées, les quantités selon les saisons, etc.

4. Suppression des entraves administratives et réduction des coûts correspondants

- Mise en place d'un guichet unique à chaque poste d'embarquement ;
- Réduction de la durée du contrôle et du nombre de postes mobiles (contrôle au départ et la sortie) ;
- Institution d'une fiche d'accompagnement des envois de transport du bétail et de la viande.

5. Harmonisation des politiques de commerce extérieur

Les mesures à prendre à ce niveau vont consister :

- au renforcement des comités de concertation nationaux,
- à l'implication des exportateurs de bétail et de la viande, les organisations d'éleveurs et des structures d'appui au secteur d'élevage dans la définition des politiques nationales en matière d'élevage ;
- à l'amélioration de la compétitivité des produits de l'élevage ;
- à la circulation d'une information transparente.

CONCLUSION GENERALE

Le Burkina Faso dans le combat pour une meilleure promotion des produits de son élevage, a donné ces dernières années la preuve de sa détermination à rechercher des solutions simples aux multiples entraves qui jalonnent aussi bien les processus de production que de commercialisation.

Ces résultats sont le fruit des actions concertées de l'administration des opérateurs économiques privés, des ONG avec les faibles moyens dont ils disposent.

Les nouvelles mesures proposées pour aller de l'avant dans la résolution des contraintes identifiées représentent des actions également simples mais nécessitant tout de même l'intervention et la contribution de nos partenaires au développement.

Nantis de ces moyens, nous pensons que le Burkina Faso et plus particulièrement le cadre national de concertation sera encore plus armé pour conquérir d'autres victoires dans le cadre de la promotion des produits de l'élevage.

Comité technique de préparation de la réunion des experts des cadres nationaux de concertation des pays du couloir central

- Président : Dr. BARRY Sitta, Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales (MARA) ;
- Membres : Dr. MALGOUBRI Mathieu, MARA, tél. 31.06.93
 - TRAORE Ibrahima, Direction du Transport Terrestre et Maritime
 - OUEDRAOGO Amadou, SCFB
 - BENIN André-Pierre, Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Mines
 - TRAORE Appolinaire, BTI
 - GUIGEMDE Alphonse, CNCA
 - DIERRA Boureima, SCFB
 - El Adj BOKOUM A. Karim, ASSELEX-BO
 - RAMDE Tanga, Cellule des Statistiques animales.

NB : Les opérateurs économiques du secteur bétail/viande de Bobo-Dioulasso, avec en tête monsieur le Député KORBEOGO Barthélémy ont contribué en l'élaboration du présent document en envoyant au comité technique de Ouagadougou le fruit de leur réflexion.